

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 24

Artikel: L'aimable cicerone
Autor: H.J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202369>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER

Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements détiennent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un réformateur à Lausanne.

L'Académie française, on le sait, examine en ce moment la question de la réforme orthographique. Il est à présumer qu'elle l'examiner longtemps encore.

M. Paul Meyer lui a présenté un travail dans lequel il propose, par exemple, d'écrire *fame* pour femme, *doit* pour doigt, *ni* pour nid, *cor* pour corps, *tems* pour temps, *ciant* pour client, *vile* pour ville, *pan* pour paon.

Ces simplifications ont paru énormes de conséquences aux académiciens, et ce qu'on sait à l'heure qu'il est des conclusions de M. Emile Faguet, qui rapportait sur le travail de M. Paul Meyer, donne à penser que l'heure de la réforme orthographique n'est pas encore près de sonner.

L'opinion générale de l'Académie peut, dit-on, se résumer en ces lignes que publiait dernièrement M. Jules Claretie dans le grand journal parisien le *Temps* :

Les néographes en demandent trop. Que l'on supprime un *r* dans *charretier*, dans *charroi*, dans *charron*, soit. On écrit déjà *chariot*. On serait logique. Mais écrire *gé*, *gêpe*, *gérir* pour *gai*, *guêpe*, *guérir*, est-ce possible ?

— Cat homme est *gé* ! Cette pièce est *gée* ! La *gête* de Molière !

Ce serait certes d'une *gète* vraiment *gaie*...

Et puis, certains mots ont leur physionomie, comme certains êtres de chair. Un dictionnaire est un musée où l'on rencontre, dans une promiscuité pittoresque, des pastels exquis et des monstres (Victor Hugo en aimait les parias).

Le verbe est un être vivant. Et je ne parle pas seulement du charme auquel notre œil est habitué, je parle de l'oreille même. On a déclaré la guerre aux consonnes redoublées. Il faudra écrire *persiene*, *chiene*, *cane*, *bone*. Mais *alégrèse* est moins joyeux à l'oreille et aux yeux qu'*allégresse*. Le redoublement de la lettre donne ici je ne sais quelle gaîté ou quelle *gète*. Un *soliciteur* semble moins s'incliner qu'un *soliciteur*. Le rapporteur de la commission parle quelque part de la question *esthétique*, qui lui semble d'ailleurs négligeable. N'est-ce donc rien que la beauté des mots ?

Il est probable que M. Paul Meyer demande le plus pour obtenir le moins et que les simplifications qu'il propose il ne voudrait lui-même pas qu'on les adoptât toutes à la fois. Des millions de personnes le béniront s'il parvient seulement à faire disparaître des logographes comme les suivants, que nous empruntons à un ouvrage de feu Edouard Raoux, professeur à l'Académie de Lausanne, et qui feront toucher du doigt les difficultés de la lecture et de l'écriture sous le régime actuel.

Les poules du *couvent* *couvent*.

Nous éditions de belles éditions.

Nous portions des portions.

Il est content quand ils content.

Ils excellent dans l'excellent.

Ils convient quand il convient.

Nous mentionnons en faisant ces mentions.

Nous relations ces relations.

Ils diffèrent dans ce différent.

Ils ferment leur ferment.

Voilà deux mille familles.

J'aime mieux mes fils que mes fils, etc.

¹ Orthographe rationnelle ou Ecriture phonétique. — Lausanne et Paris, 1865.

« Pour ne parler que de la dernière de ces énigmes graphiques et phonétiques, écrivait M. Raoux, pourra-t-on deviner, en la lisant, si le tisserand dont il s'agit aime mieux ses bobines que ses enfants, ou ses enfants que ses bobines ? Et quand on la dictera à un élève, aura-t-on le courage de le punir s'il supprime la lettre *l* dans celui des mots où la raison lui ordonnera de ne pas la placer ? »

Cette citation d'un ouvrage datant de près d'un demi-siècle montre que la question de la simplification de l'orthographe n'est pas précisément nouvelle, dans le canton de Vaud pas plus qu'à Paris.

A Lausanne, il existait en 1868, peut-être même avant, une « Société néographique » qui fit de louables efforts pour débarrasser nos mots des lettres superflues et pour obtenir une manière d'écrire se rapprochant le plus possible de la prononciation, comme le faisaient et comme le font encore pour le patois les collaborateurs patoisants du *Conteur vaudois*. Cette Société se réunissait assez fréquemment, sous la présidence d'Edouard Raoux, qui en était l'âme ; elle était en rapport avec les associations néographiques de France et de Belgique ; elle possédait une bibliothèque. Mais, l'Académie française ne bronchait pas, la Société néographique eut beau s'évertuer, elle n'aboutit à aucun résultat ; ses membres se décourageèrent ; la mort de son zélé président lui porta le dernier coup. Elle s'évanouit sans que sa disparition fut même remarquée, et sa bibliothèque se dispersa aux quatre vents des cieux.

Il y a un quart de siècle, bouquinant à la Rionne, nous mimes la main sur deux savants ouvrages d'orthographe simplifiée, ouvrages dédiés aux réformistes de Lausanne et portant cet ex-libris : « Société néographique. Bibliothèque du comité santral. A Lozane, 1868. »

Ces bouquins nous apprirent qu'un congrès pour la réforme de l'orthographe se tint à Lausanne en 1871, sous les auspices de la « Société néographique suisse et étrangère », et qu'il y assista nombre de néographes de la Suisse française, ainsi que d'autres venus de France et de Belgique.

M. Raoux y développa les idées pour lesquelles il ne cessait d'agir, s'efforçant de démontrer que la réforme orthographique n'est pas une utopie et qu'elle peut concourir puissamment : à éléver le niveau intellectuel des masses, à mettre à la portée de tous le prix des journaux et des livres (par la diminution des frais de typographie), à multiplier le nombre des esprits supérieurs, en ne retenant pas sur le seuil de la lecture et de l'écriture des millions d'élèves ; à faciliter la préparation d'une langue universelle, à placer des habitudes logiques à la base de la première éducation, à faire monter vers les plaisirs intellectuels des millions d'hommes qui descendent chaque jour plus bas dans les jouissances de la chair.

« Si les artisans, disait-il, si les ouvriers, les commerçants, les agriculteurs, employaient une partie de leurs loisirs à lire de bons livres, et à correspondre avec leurs amis absents, ne verrait-on pas moins d'encombrement dans

les cabarets, estaminets, cafés, hôtels, maisons de jeux et autres lieux où s'engouffrent tout ensemble la richesse, la santé et la moralité publiques.

» Si les familles consacraient à des lectures instructives quelques-unes des nombreuses heures qu'elles perdent journellement dans une fatale oisiveté, ne tiendraient-elles pas un peu en échec la médisance, la calomnie, les intrigues galantes, les réunions mondaines avec leurs toilettes insensées, les réunions gastronomiques et bachiques avec leur honteux cortège, la déplorable passion du jeu, et les autres distractions inventées pour tuer le temps, mais qui tuent encore plus sûrement le sens esthétique et le sens moral ?

» Cette heureuse influence des lectures individuelles et domestiques sur la moralité des peuples est loin d'être une utopie, car on peut la constater dans tous les pays où cette précieuse habitude est en honneur. »

M. Raoux était une âme généreuse, un esprit élevé, qui savait élargir toutes les questions. C'est lui encore qui disait :

« La réforme qui peut multiplier indéfiniment le nombre des travailleurs instruits, qui peut faire économiser des années entières à ceux qui manquent de temps pour étudier ou pour approfondir les sciences, et qui peut faire sortir de la foule des esprits éminents, perdus aujourd'hui pour l'humanité, c'est la réforme orthographique. »

Nous souhaitons que les académiciens s'inspirent, dans leur œuvre de simplification, d'idées analogues à celles du professeur de Lausanne et qu'ils se souviennent de ce qu'écrivait il y a un siècle un de leurs illustres prédécesseurs, le poète Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française :

« Il est d'un bon esprit de désirer la réforme de l'orthographe française ; il est d'un bon grammairien, et même d'un bon citoyen, de s'occuper de cette réforme. »

V. F.

Sommeil de chat.

Quand il veut se coucher, le chat est bientôt prêt ; Sans se déshabiller, ni faire sa prière, D'un bond il est juché sur le haut tabouret, Alpha près d'oméga, le nez près du derrière.

Admirez comme il est promptement endormi ! Maintenant enfoncé dans une paix profonde, Il se repose au sein de son meilleur ami : L'égoïste animal se suffit comme un monde.

Bayardons, s'il vous plaît, le couvert enlevé ! Lui qu'aucun goût n'enchaîne autour des tables nette Jugeant son rôle avec le repas achevé, [tes, Ne se croit pas tenu d'écouter nos sornettes.

Au bruit de notre voix il sait que les souris Ne viendront pas tenter ses ongles rétractiles, Et vrai sage, du temps connaissant bien le prix, Il emploie à dormir les heures inutiles.

M. RUFFY.

L'aimable cicerone.

Dimanche matin, vers 10 heures, un groupe de personnages coiffés de casquettes blanches se trouvait près de la Buanderie Haldimand, à Lausanne. Ce n'étaient ni des étudiants de Stella, ni des Zofingiens. A voir leurs fortes

carrures, des gamins de la Solitude les prirent pour une société de cent-kilos. Ces voyageurs cherchaient le chemin conduisant au Château. Un monsieur de belle prestance, qui se rendait précisément au siège du gouvernement, offrit de les y conduire.

Chemin faisant, les casquettes blanches s'annoncèrent comme appartenant au groupe des tireurs des employés du « Louvre », à Paris. Ces messieurs connaissaient personnellement, pour l'avoir vu à plus d'une reprise, au tir de l'Exposition universelle de 1900, à Vincennes, M. le colonel Thélin, « de Berne, député à la Chambre suisse ».

— Je puis même dire que nous sommes devenus d'excellents amis, fit l'un des voyageurs.

— Un homme que sa haute situation n'a pas rendu fier, ajouta un autre.

— Tenez, dit un troisième, je trinquaient avec lui comme avec un vieux copain !... Si vous allez à Berne et que vous le rencontriez, rendez-nous, monsieur, le service de lui présenter les hommages de ses bons amis de Vincennes.

Tout en devisant, les tireurs du Louvre contemplent la statue de Davel, s'extasièrent devant le panorama qui se présente du haut de la terrasse, visitent le Château et sa salle des évêques ; puis, prenant congé de leur aimable cicerone, le prirent encore de les rappeler au souvenir du colonel Thélin.

Or leur guide, c'était le colonel Adrien Thélin en personne, notre conseiller d'Etat et président des carabiniers suisses, ainsi que des carabiniers vaudois ! Il a dû bien rire en entendant ces excellents employés du Louvre, des garçons charmants assurément, mais pas physionomistes pour un sou !

H. J.

Prendra !... Prendra pas !...

Un monsieur entre dans un débit de tabac et demande un timbre-poste.

Le monsieur lèche consciencieusement le timbre et l'applique en vain sur la lettre ; impossible de le coller !

Le monsieur s'impatiente.

— Mon té ! que je suis donc étourdie, fait tout à coup la dame ; j'ai donné à monsieur un timbre-poste qu'on a déjà essayé au moins dix fois aujourd'hui, sans jamais pouvoir le faire prendre.

Trouble-fête. — Un pauvre bouquiniste de la Riponne constatait chaque samedi la disparition d'un de ses meilleurs volumes, malgré une attentive surveillance. En désespoir de cause, il plaça cet écritau au-dessus de son étalage :

Les personnes qui volent mes livres sont priées de les prendre dans la case à 5 centimes.

Et nous ?

C'était jour de mariages.

Au pied de la chaire, trois couples, les épouses en robe blanche, le front ceint du grand voile virginal et de la couronne de fleurs d'orange, les époux, en prosaïque habit noir, attendaient, dans le recueillement, la sanction et la bénédiction du pasteur.

Sur les bancs, derrière eux, la nombreuse cohorte des parents, des amies et des amis, en grande toilette et la joie au front.

Lorsque le pasteur eut terminé son office, remis à chacun des nouveaux ménages la Bible traditionnelle et donné sa bénédiction à l'assistance, les trois couples se retirèrent, accompagnés de leurs parents et amis, qui les félicitaient et leur prodiguaient les souhaits de bonheur et de prospérité.

Le pasteur descendit de la chaire et se dirigea du côté de la sacristie pour y déposer sa robe.

— Alors !... Et nous ?...
— Et bien oui,... y nous a oubliés.
— Oh ! y a pas, je reste !... On n'est pas mariés.

— Y nous faut aller le rappeler.
— Allons.

Et, ce disant, un jeune homme et une jeune fille, vêtus tout simplement de leurs habits du dimanche et tout seuls, sans aucun cortège, se dirigèrent vers la sacristie.

Le pasteur venait d'enlever sa robe et se disposait à sortir :

— Pardon, mossieu le pasteur, mais je crois que vous nous avez oubliés ! fait le garçon, d'un air timide et tournant son chapeau entre ses doigts.

— Oubliés ! Comment cela ? Etiez-vous dans l'église ?

— Si on y était ! Oui, mossieu, sur le banc à droite ; tout proche de vous.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas remis les formulaires de l'état civil ?

— Ah ! y fallait !... Mon té, on ne savait pas... Les voici, mossieu le pasteur.

— Ils sont bien en règle. Je n'ai rien d'autre à faire qu'à recommencer.

Le pasteur repassa sa robe, remonta en chaire et bénit le mariage.

— Veuillez estiuser le dérangement, mossieu le pasteur, fait l'époux en prenant congé de l'ecclésiastique, mais on voulait pas s'en aller sans être mariés.

— Oh ! pour ça non, mossieu, ajouta sa compagne. On avait bien été mariés ce matin à l'état civil, mais c'est tout de même pas ça ; c'est pas la même chose.

Pas exigeant. — Mme D. . est allée passer l'été à la campagne.

Un jeune villageois se présente chez elle et lui demande si elle n'aurait pas besoin d'un domestique pour la saison.

— Non, mon ami, lui répond-elle, j'ai amené mes domestiques avec moi.

— Oh ! ça ne fait rien, madame, réplique-t-il, il faut si peu de chose pour m'occuper !

La vie.

On s'éveille, on se lève, on s'habille et l'on sort ; On rentre, on dîne, on soupe, on se couche et l'on [dort].

Petites annales de juin.

1566. — Extrait d'un procès de sorcellerie à Morges :

Etant à la torture pour la troisième fois, a dit et confessé être vrai qu'il y a environ demian que, ayant gouverné un enfant à F. Miéville d'Echandens, un samedi au Vêpre au soleil müssant, s'en allant, le dit Miéville pour sa peine lui donna dans un sac un quartieron de blé, lequel il emportait. Et quand il fut au-dessous de Denges vers la planche pour passer la Venoge, il fut « embouché » tellement qu'ayant longtemps tournoyé par là, il ne sut jamais trouver le moyen de passer. Enfin étant fort étonné et tellement ému qu'il était tout en sueur, il mit là son chapeau bas pour signe du lieu où il était, et alla ainsi toute la nuit sans pouvoir jamais mettre bas le blé qu'il portait. Enfin se trouva, au coq chantant, au-dessous de Bussigny et de là s'en alla chez lui à St-Sulpice, puis revint querir son chapeau là où il l'avait laissé, et le trouva le matin. Et avait opinion que la Claude F., qui a été ici détenue, lui avait causé cela, et pour en être hors de doute, s'en alla à Lausanne, trouver un qui s'appelle le Mauroz (le brun) Vernay, qui a aussi un diable familier, qui lui dit que c'était Rolet Chouvet. Dont pour se venger et lui rendre la pareille, fit venir le dit Mauroz à Echandens, lequel par son art fit aller et démeurer le dit Chouvet un jour et deux nuits sur les champs errant d'un côté et d'autre, de

sorte qu'il ne savait où il était, se trouva dessus Mollens vers les Raffours au pied de la montagne et donna le dit détenu au dit Mauroz pour sa peine 6 sous. Etc.

(Archives cantonales.)

Aux champs. — ... La vie rurale est la plus saine de toutes, la plus sûre, la plus agréable, la plus virile, si on voulait faire le nécessaire pour développer ses avantages et se donner la peine de les démontrer. Sij'étais de force à piquer les bœufs et à dresser une meule de blé ou de foin, je me croirais un aristocrate, tandis que dans les villes, sous le règne de la machine à feu continu, nous ne sommes que des esclaves.

JULES SIMON.



On est poli, ou on ne l'est pas.

Un journal français reçut la lettre suivante. Elle intéresse une question d'élémentaire politesse, qui, chose inconcevable, n'est pas encore résolue pour beaucoup de gens.

Lorsqu'un homme se découvre devant une femme, il faut que celle-ci lui dise de se couvrir, n'est-ce pas ? Mme la baronne Staffe a décreté que l'homme bien élevé doit quand même rester découvert.

Cela, je le sais ; mais c'est autre chose qui m'embarrasse et m'oblige à avoir recours à vos lumières.

Une marchande est-elle une femme ?

Dieu n'a créé qu'une femme, la « Femme » ; seulement il n'avait pas prévu les préjugés du monde civilisé qui placent les castes à différents degrés de l'échelle sociale... et voilà ce que je ne puis résoudre, étant partie intéressée.

Donc, je suis placée tout en bas de la dite échelle ; je suis marchande ; moins que cela, je travaille de mes doigts roturiers et compose des dessins pour broderies, — simple ouvrière.

Ma clientèle est essentiellement féminine ; pourtant il me vient quelquefois des messieurs ; lorsque ceux-ci sont jeunes (je ne le suis plus), s'ils se découvrent — ce qui est rare, c'est le moindre défaut des jeunes gens d'aujourd'hui — je ne dis rien, tout en faisant *in-petto* la réflexion qu'ils sont bien élevés ; mais si un vieillard, voire même un homme entre deux âges, découvre son front plus ou moins dénudé, j'hésite à me croire autorisée, de par mon rang infime, à lui dire : « Monsieur, je vous en prie, couvrez-vous. »

En disant cela, ne serais-je pas ridicule et ne serait-ce pas le traiter d'égal à égale ?

C'est peut-être absurde ce que je vous demande là, et pourtant, bien souvent, cela m'a gênée. Une fois même, je suis devenue rouge comme braise, car un monsieur a souri en m'entendant lui adresser cette formule usuelle.

Des dames étaient dans mon magasin, et je pris pour moi une politesse qui était sans doute pour elles.

Pour m'éviter une semblable bâvue ou, enfin, fixer mon indécision, soyez assez aimable pour me renseigner, et daignez agréer...

Votre fidèle abonnée,
X...

Et le chroniqueur à qui fut adressée la lettre ci-dessus d'ajouter :

« Je crois, pour ma part, qu'un homme doit toujours, devant une femme, ôter son chapeau. Ce sont les vieilles traditions de la galanterie française... »

D'accord ! Et, devant une femme, quelle que soit la condition sociale de celle-ci. D'ailleurs, y a-t-il vraiment des « conditions sociales » ?

Le gant. — A propos de la scission entre la Suède et la Norvège :

— Finalement, la Norvège, se jugeant offensée dans la question des consulats, a relevé le gant...

— Dame, le gant... de Suède !